

Description des brèches sur les digues

/ Cette communication a été faite suite à la crue du Rhône de décembre 2003. La brèche est la manifestation ultime de la dégradation d'une digue sous l'effet de la montée des eaux d'un fleuve en crue. Elle se traduit par l'effacement brutal de la digue sur une plus ou moins grande longueur, typiquement 30 à 300 m. Les brèches provoquent une « vague d'inondation » plus ou moins haute et rapide, envahissant le territoire inondable que la digue était censée protéger. Leurs conséquences sont toujours désastreuses et parfois dramatiques, avec pertes en vies humaines (riverains, mais aussi agents de surveillance ou d'intervention). Ainsi, il apparaît que, si les digues ont été construites pour protéger des enjeux humains contre les crues, leur défaillance est susceptible d'engendrer un risque de gravité supérieure à celle de l'inondation naturelle. La présente communication rappelle les mécanismes à l'origine des brèches dans les digues, récapitule les brèches et désordres graves subis par les digues de la basse vallée du Rhône lors de la crue de décembre 2003 et expose les principales mesures susceptibles de prévenir de tels sinistres.

Auteurs du document : Mériaux, P.

Mots clés : OUVRAGE HYDRAULIQUE, DIGUE, CRUE, RUPTURE, BRECHE, HYDRAULIC STRUCTURES, EMBANKMENTS, HIGH WATER, BREAK

Date : 2004

Format : text/xml

Source : 14419

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : Date de dépôt: 2005-03-14 - Tous les documents et informations contenus dans la base CemOA Publications sont protégés en vertu du droit de propriété intellectuelle, en particulier par le droit d'auteur. La personne consultant la base CemOA Publications peut visualiser, reproduire, ou stocker des copies des publications, à condition que l'information soit seulement pour son usage personnel et non commercial. L'utilisation des travaux universitaires est soumise à autorisation préalable de leurs auteurs. Toute information relative au signalement d'une publication contenue dans CemOA Publications doit inclure la citation bibliographique usuelle : Nom du ou des auteurs, titre et source du document, date et URL de la notice (dc_identifiant).

Couverture géographique : RHONE COURS D'EAU

Télécharger les documents : <https://irsteadoc.irstea.fr/cemoa/PUB00016403>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/description-des-breches-sur-les-digues0>

Evaluer cette notice: